



Communiqué de presse, 10 mars 2023

Rénovation du temple de Chamonix-Mont-Blanc Nouvelle vie d'un édifice d'exception pour un projet cultuel et culturel

Le temple de Chamonix-Mont-Blanc: une histoire ancienne, une architecture et un emplacement exceptionnels!

Au milieu du XVIII^e siècle, Windham et Pococke, deux aventuriers anglais, sont les premiers à faire le voyage aux glaciers de Chamonix et à en éditer le récit. Ils ouvriront la voie à de nombreux aristocrates qui réalisent le grand tour, à des écrivains et des peintres, à des scientifiques et des alpinistes. Ainsi, l'histoire moderne de Chamonix se trouve intimement liée à la présence de britanniques sur son territoire. En 1860, la Colonial and Continental Church Society construit un temple afin qu'ils puissent exercer leur culte.

L'édifice est dressé en plein champ, à l'écart du centre du bourg. Un cimetière est créé quelques temps plus tard à l'arrière du temple. Régulièrement entretenu et fréquenté, le temple, qu'on appelle aussi parfois la chapelle anglaise, traverse les siècles. Il est aujourd'hui propriété de l'Eglise réformée de France.

L'ensemble constitué du temple, d'un agréable et grand jardin en pente douce, d'un vaste presbytère à la fois lieu de résidence du pasteur et salle de réunion et de culte, jouit aujourd'hui d'une situation exceptionnelle, en plein coeur de Chamonix, face à la gare.

Un édifice qui nécessite d'importants et essentiels travaux de rénovation...

Cependant, si le temple est toujours debout, il est fortement dégradé. Les peintures des murs sont écaillées, le plancher est abîmé, le système de chauffage est obsolète, l'isolation est inexistante... Des travaux ambitieux de rénovation à la fois du temple et du presbytère débutés en 2022 sont en cours pour un budget global de 1 550 000€.

Isolation et chauffage sont repensés. Un système de géothermie par forage est privilégié. Des sanitaires accessibles aux PMR sont ajoutés. Les anciens bancs sont supprimés au bénéfice de chaises permettant une plus grande modularité du lieu. Par ailleurs, des équipements techniques permettant d'accueillir concerts et projections sont installés.

Une communauté vivante et ouverte sur la cité pour un projet aussi bien culturel que culturel

La communauté des fidèles regroupe aujourd'hui quelque 200 foyers, habitants permanents et secondaires, aussi bien francophones qu'anglophones. Si le temple est un lieu de culte, il souhaite également être un lieu de rencontre, d'échange, de partage, avec l'ouverture à d'autres communautés qui ne bénéficient pas de lieux de culte dédiés, avec l'organisation d'activités culturelles (expositions, concerts...) et sociales (repas, accueil de familles...) dans la continuité des actions déjà entreprises telles que les groupes de conversation, les accueils de parents avec leurs enfants, les concerts des Chambelles, l'exposition du dessinateur Baudoin, ou encore les collectes en faveur de l'épicerie sociale de la Vallée de Chamonix, pour ne citer que quelques exemples.

"Le temple rénové sera un lieu de culte et de culture, un formidable lieu d'accueil pour nos paroissiens mais aussi pour l'ensemble des habitants de la Vallée de Chamonix et des nombreux touristes qui la fréquentent" souligne Abigail Crofts, présidente du conseil presbytéral.

Entreprises ou particuliers, merci pour vos dons!

Afin de compléter notre budget, vos dons sont les bienvenus! Vous pouvez les adresser et obtenir des informations complètes notamment sur la défiscalisation en envoyant un mail à l'attention de Catherine Gregg, trésorière : templechamonix@gmail.com

Si vous êtes assujettis à l'ISFI ou si votre entreprise souhaite soutenir le projet, les dons via la Fondation du Protestantisme sont déductibles à 75 % pour l'ISF, et à 60 % pour l'impôt sur les sociétés. Ainsi, un don de 1000€ vous coûtera 250€ si vous êtes assujettis à l'ISFI, ou coûtera 400€ à votre entreprise. Merci svp de préciser avec votre versement qu'il s'agit du projet de l'Eglise Réformée Arve Mont Blanc.

L'Église Réformée Arve Mont-Blanc, association culturelle loi 1905, est habilitée à établir des reçus fiscaux permettant aux particuliers une déduction de 66% des dons de l'impôt sur le revenu. Ainsi, si vous pensiez donner 100 €, vous pouvez en offrir 300 €, et vous en récupérez 200 € sur vos impôts. Pour exemples, une chaise coûte 400 € et un mètre de forage pour la géothermie 50€.

-----> **Association Culturelle Arve Mont Blanc**

IBAN : FR76 1680 7000 7137 1347 0221 633

-----> **Fondation du Protestantisme** : Le projet et le formulaire pour les dons sont disponibles sur <https://www.protestantschamonix.org/projetimmobilier>

----- Renseignements et contacts:

Temple de Chamonix

24, passage du Temple 74 400 Chamonix-Mont-Blanc

<https://www.protestantschamonix.org/home-fr>

templechamonix@gmail.com

Abigail Crofts, Présidente de la Paroisse: 06 74 89 12 11